

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 57 (1965)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

57^e année

Décembre

N° 12

Le marché suisse des capitaux

Successivement nous avons reproduit dans les numéros d'octobre et de novembre derniers de substantiels exposés de M. Vouga sur « L'aménagement du territoire » et de M. Huber sur « La politique suisse en matière de logements », qui furent traités magistralement au Cours d'information syndicale de Sonloup à la fin de septembre dernier. Nous complétons aujourd'hui ce tour d'horizon par l'exposé de M. J. Clerc, directeur de l'Union de Banques Suisses, à Lausanne, sur « La situation du marché des capitaux ». Nos lecteurs apprécieront cette introduction simple et claire dans les arcanes de la banque, même s'ils ne partagent pas nécessairement toutes les opinions exprimées avec une tranquille franchise par leur auteur.

Réd.

Pendant des années, même des dizaines d'années, le marché suisse des capitaux a eu la réputation de posséder une capacité extrêmement large. Il était caractérisé par une liquidité abondante et, de ce fait, par de faibles taux d'intérêt que de nombreux pays nous enviaient. Aussi longtemps que cette situation se maintint, le marché financier ne fit guère l'objet de débats dans le public. Certes, en Suisse, la formation de capitaux – ou l'activité de l'épargne – était déjà relativement importante avant la première guerre mondiale, et elle contribua largement à l'industrialisation de notre pays.

Mais, à vrai dire, le grand tournant, et partant l'accession de la Suisse au rang de place financière internationale, se situe seulement après la deuxième guerre mondiale. Lorsqu'en 1949 une véritable vague de dévaluations déferla sur le monde, le franc suisse fut l'une des rares monnaies qui conserva sa parité-or. Cette parité n'était pas seulement inscrite sur le papier, mais elle s'appuyait sur des réserves de métal jaune qui assurèrent pratiquement sans interruption une couverture intégrale des billets en circulation. Le prestige du franc suisse tenait à plusieurs raisons. A côté de la stabilité politique du pays, il y a lieu de mentionner le fait, essentiel en l'occurrence, que le franc fut pendant de nombreuses années la seule monnaie européenne d'une convertibilité illimitée. En outre, la balance des revenus présentait presque toujours des excédents, et